

Règlement du concours MoveAgri 2024

ARTICLE 1 – Organisateur

L'institut Agro – campus de Florac, dans le cadre de l'action MoveAgri « le réseau des étudiants, apprentis et élèves qui bougent à l'étranger » organise un concours de blogs, de photos et de vidéos /Podcast / Reels Instagram intitulé « Concours MoveAgri 2024».

ARTICLE 2 – Qui peut participer ?

Ce concours est ouvert à tout apprenant (élève, apprenti, stagiaire ou étudiant) et service civique ou volontaires internationaux présent en 2023/2024 dans un établissement d'enseignement agricole.

Ne peuvent pas participer au concours les personnes impliquées directement dans l'organisation, la réalisation, la mise en œuvre, la promotion et l'animation du concours.

ARTICLE 3 – Comment participer ?

Les participants devront publier sur le site <https://moveagri.educagri.fr> et/ou sur instagram #moveagri2024 durant la période **du 1er janvier au 30 novembre 2024**, un **blog**, une sélection de **photos**, ou une **vidéo / podcast** ou **Reel** Instagram sur des gestes professionnels en action selon les spécifications et recommandations décrites en annexe.

ARTICLE 4 – Dotation

Chaque catégorie est dotée d'un premier prix :

- 1-Meilleur blog « étudiant »
- 2-Meilleur blog « lycéen »
- 3-Meilleur blog « service civique réciprocité ou volontaires internationaux »
- 4-Meilleur « album photos »
- 5-Meilleur «podcast, vidéos, ou Reel Instagram » « Gestes professionnels en action »

Les cinq premiers lauréats se verront dotés :

- Un prix d'un montant de 300 € chacun ¹.
- Une invitation pour la remise des prix dans le courant du mois de mai 2025. Les lauréats recevront le prix de manière officielle et seront mis à l'honneur sur différents sites internet et sur la page instagram de Moveagri
- Les lauréats auront la possibilité de valoriser leur travail avec l'open badge « ambassadeur MoveAgri »



Prix spécial du jury

Se verront aussi félicités par le jury et invités lors de la remise des prix

- Un établissement qui a particulièrement réussi à utiliser la plateforme pour la gestion des mobilités de ses élèves, apprentis et étudiants.
- Toute contribution remarquable, mais qui ne rentre pas dans les critères des 5 dotations (par exemple le témoignage d'un-e enseignant-e, d'un groupe d'élèves)

ARTICLE 5 – Mode de sélection des gagnants

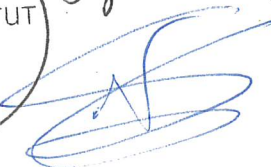

Un jury composé des membres de l'équipe d'animation de la plateforme MoveAgri ainsi que des enseignants participants à la formation (Animer la mission coopération Internationale dans son établissement) qui se déroule fin décembre à Florac.

Les résultats du concours seront mis en ligne sur le site MoveAgri vers le 15 décembre 2024. Les gagnants seront également informés par mail des résultats.

ARTICLE 6 – Acceptation du règlement

La participation à ce concours implique l'acceptation totale du présent règlement.

A Florac, le 2 février 2024
Sylvie ROBERT, Directrice



¹ Sur remise à l'Institut Agro Florac d'un RIB de banque ainsi que des coordonnées postales, téléphoniques et mail.

ANNEXE

Spécifications et recommandations

Catégorie :

1- Meilleur blog étudiant

2- Meilleur blog lycéen

3- Meilleur blog service civique réciprocité ou volontaires internationaux

Premier conseil : période de publication

Les blogs pris en compte sont ceux publiés entre le 1er janvier au 30 novembre 2024.

Deuxième conseil : c'est la qualité qui compte !

Tu peux publier **un seul blog** et dans ce cas, le jury sera sensible à l'équilibre entre la richesse et l'intérêt du contenu et ta capacité de synthèse. Le blog ne doit pas être un copier-coller de tout une partie de ton rapport de stage.

Tu peux publier **une série de blog (maximum 5)** et dans ce cas, le jury sera sensible à :

- La continuité de tes publications : au moins un blog au début du stage, un pendant le stage et un à la fin du stage.
- Ta capacité à nourrir l'intérêt du lecteur.
- Si ton activité est très répétitive pendant le stage, tu peux le dire avec simplicité, mais ne pas publier plusieurs fois 1 nouveau blog jour par jour ou qui parle de la même chose.

Troisième conseil : chaque blog doit comporter un minimum d'informations

Chaque blog doit être bien renseigné et doit comporter a minima :

- Un **titre** court avec une accroche.
- Une **photo** en miniature qui peut être la même pour toutes tes publications.
- Le **texte** avec une mise en forme aérée et des photos intégrées dans le texte. Nous te conseillons de mettre au début un texte d'accroche en quelques lignes afin de donner au lecteur envie de poursuivre sa lecture.
- Indiquer dans quel pays se déroule ton stage.
- Au minimum 1 photo par blog, chaque photo devant comporter le titre et la légende.
- Si ton stage se déroule avec un financement Erasmus+, ajoute le nom du consortium.

Si tu le souhaites, tu peux intégrer dans ton blog une vidéo, un podcast ou une story Instagram et ainsi concourir pour le prix « **Gestes professionnels en action** »

Quatrième conseil : la mise en forme de tes blogs doit être fluide, aérée

Ne surcharge pas tes publications, intègre des photos, pense aux légendes des photos, organise tes informations pour que la lecture soit fluide et agréable.

Cinquième conseil : respecte une charte graphique lors de tes écritures

Garde une mise en page cohérente tout au long de ton blog, choisis une taille en adéquation avec les informations que tu veux prioritairement mettre en avant et pense à corriger tes fautes d'orthographe, de grammaire et de conjugaison.

NB : les blogs rédigés avec trop de fautes pourront difficilement être retenus in fine par le jury et cela peut nuire à ton « identité numérique » lorsqu'on fera une recherche à partir de ton nom sur internet. N'hésite pas à te faire aider pour cela.

Sixième conseil : respecter les droits d'auteur

Ne publie pas de photos, de vidéos qui ne t'appartiennent pas ou qui n'appartiennent pas au domaine public. Les photos ou vidéos doivent être accompagnées d'une légende avec le nom de l'auteur.

4- Meilleur album photos

Premier conseil : période de publication

Les photos prises en compte sont celles publiées entre le 1er janvier et le 30 novembre 2024. Elles peuvent être publiées sur le site MoveAgri directement et/ou sur ta page Instagram avec le #Moveagri, #Moveagri2024.

!!Attention !! Le jury ne tiendra compte que des photos publiées dans les catégories « photos » sur le site MoveAgri. La rubrique est ici : <https://moveagri.educagri.fr/?Photos>

Deuxième conseil : c'est la collection de photos qui compte !

Tu peux publier une seule série de photos, le jury sera sensible à l'équilibre entre la richesse et l'intérêt du contenu **ET** ta capacité de rédaction pour les légendes.

Troisième conseil : nombre de photos

Une série de photos doit comporter minimum 10 photos et maximum 20 photos.

Quatrième conseil : choix des photos

Choisis des photos représentatives de ton stage : aspect technique / aspect culturel / photo en train de travailler et pas seulement des photos de paysage ou des selfies.

Cinquième conseil : nommer et légender les photos

Au sein de l'album, chaque photo doit comporter un titre, une description ou légende.

Sixième conseil : sur Instagram

Et sur Instagram : pense à rajouter #Moveagri #Moveagri2024.

5- Catégorie : meilleure vidéo / podcast ou Reel Instagram «Gestes professionnels en action»

Premier conseil : période de publication

Les vidéos ou podcast pris en compte sont celles publiées entre le 1er janvier et le 30 novembre 2024 sur la plateforme MoveAgri et/ou Reel Instagram #Moveagri2024.

Deuxième conseil : durée de la vidéo / Podcast

La durée de la vidéo ou du podcast doit être d'environ 5 minutes. La forme est entièrement libre.

Troisième conseil : qu'est-ce qui est filmé ?

Pendant ton stage, on te demande de te filmer (ou quelqu'un d'autre te filme) « en action », avec ton smartphone, lors d'une activité professionnelle que tu fais et qui te semble importante. Le geste professionnel est clairement montré, par étape.

Quatrième conseil : commenter la vidéo en direct !

Tout en t'enregistrant, tu dois répondre aux questions suivantes :

1. Que vas-tu nous montrer ? (nom de l'activité, de la tâche...)
2. Puis, tu expliques les étapes successives de ce que tu fais.
3. Pour conclure, quelles différences vois-tu avec ce que tu connaissais déjà ?

Cinquième conseil : qualité du son et de l'image

Le jury sera attentif aux points suivants :

- Tu t'exprimes clairement sur la vidéo ou le Reel Instagram.
- La vidéo, les photos ou le Reel Instagram sont de bonne qualité
- Le son est parfaitement audible
- Les titres, si besoin des sous titres et les crédits sont clairement mentionnés

Les photos et vidéos des lauréats des années précédentes sont disponibles sur le site

<https://moveagri.educagri.fr/?Concours>

Pour toutes informations ou questions, contactez Christian Resche (christian.resche@supagro.fr)